



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal 67530 BOERSCH



Président : Mittelheisser René 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel : 03.88.95.84.40
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 45, route du Rhin 67100 Strasbourg tel : 06.08.98.92.25
Trésorier : Bentz Arnaud 39 boulevard d'Europe 67210 Obernai tel : 06.74.38.19.88
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Assemblée Générale Ordinaire du 19 février 2011

Le Président a ouvert l'assemblée Générale à 14 heures par un mot de bienvenu aux 27 membres présents.

Les absents excusés sont : M. le Maire de Boersch, ainsi que son représentant, Mme PORTE, M. GERBER Alfred, M. SPECHT Albert et Mme TROST Michèle.

En préambule à son rapport moral, le Président souligne le bon déroulement de l'année 2010 et constate la convivialité et la bonne entente existant entre les participants aux différentes disciplines, ce dont il les remercie. Un bilan est ensuite fait sur les différentes activités :

Concernant le Ball Trap : cette section du club a connu une diminution d'activité (aucune manifestation pour l'année 2010 n'ayant été organisée), ce qui était attendu suite aux décisions de l'assemblée générale précédente. Pour autant les tireurs Ball Trap présents réaffirment la qualité des installations disponibles et la satisfaction qu'ils ont à les utiliser, la fermeture hivernale décidée ne représentant pas une gêne à leurs yeux. La fréquentation des stands est à présent en phase avec la philosophie « Loisir » du club et ce mode de fonctionnement est entériné. Un achat de plateaux est à prévoir, le stock étant à un niveau faible.

M. KEHRES Marcel est invité par le Président à nous parler des excellents résultats des tireurs de Ball Trap pour cette année, résultats n'étant malheureusement pas crédités à notre club. Mme BRAUN Anita, Adjointe au Secrétaire pour la FFBT, annonce 11 licences FFBT pour 2011, pour l'instant.

Pour mettre un terme à certaines discussions concernant la sécurité au Ball Trap, le Comité a nommé un Responsable Sécurité en la personne de M. Marcel KEHRES, et, en l'absence de M. KEHRES, les pooleurs et/ou marqueurs feront office de Responsable Sécurité. Ce choix est approuvé à l'unanimité par la présente assemblée.

Les personnes s'occupant du Ball Trap sont vivement remerciées pour leur engagement.

Concernant le tir sur cible : cette discipline reste à dynamiser. Dans ce but, un concours d'ouverture mixte, Ball Trap et tir sur cible, organisé par M. MITTELHEISSER Thomas et M. DEMIR Alex, est envisagé pour le dimanche 22 mai 2011. Dans le respect de l'arrêté municipal du 10 août 2008, une demande concernant cette manifestation est en cour auprès de la mairie de Boersch afin de permettre le tir aux armes dites de « gros calibre » habituellement prohibée le dimanche. La vocation ludique de cette manifestation est soulignée.

Monsieur Gilbert OHRESSER s'engage, pour sa part, à aider à l'organisation du concours d'ouverture mixte. Il annonce aussi la mise en place prochaine de silhouettes métalliques de tir au petit calibre pour le début du mois de mars.

Le Président remercie toutes les personnes intéressées d'apporter leur soutien à l'organisation de cette journée.

Journée « VIP » de découverte Ball Trap et tir sur cibles : une journée de ce type, réservée aux « VIP », a été initiée par Mr STEGER. Outre l'intérêt financier pour le club, cette manifestation a permis de promouvoir le tir auprès d'un public choisi et Mr STEGER espère que cela débouchera sur l'une ou l'autre nouvelle adhésion. La manifestation a été une pleine réussite et Mr STEGER réaffirme sa gratitude aux différents membres du club qui lui ont apporté leur soutien. Cet événement est prévu le vendredi 17 juin 2011.



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal 67530 BOERSCH



Président : Mittelheisser René 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel : 03.88.95.84.40
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 45, route du Rhin 67100 Strasbourg tel : 06.08.98.92.25
Trésorier : Bentz Arnaud 39 boulevard d'Europe 67210 Obernai tel : 06.74.38.19.88
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Entretien des installations : le Président souligne le fait qu'un certain nombre de déprédations sont régulièrement constatées sur les pas de tir de 25 et 50 mètres, dues essentiellement à l'utilisation de fusil de chasse sur les portiques porte-cible. Il est clairement rappelé que le tir au fusil de chasse sur les pas de 25 m et 50 m est strictement interdit et il sera fait preuve de la plus grande sévérité à l'égard des personnes ne respectant pas nos installations. Le Président rappelle que la vocation de tir de loisir du club n'exclut pas le principe élémentaire de respect de nos installations. Il est demandé à tous les membres du club de faire preuve d'autodiscipline, l'ouverture permanente des installations en étant la contrepartie positive.

Un appel à volontaire est ensuite lancé pour l'inscription à des journées de travail en vue de mener diverses tâches d'entretien et d'amélioration des installations.

Nouveaux équipements : le Président annonce l'achat et l'installation, pendant les journées de travail du club, de pièges à balles. La mise en place de ces pièges à balles, récupérateurs de plomb, débutera par cinq équipements, tous installés au 25 m. Les quatre restants, à commandés, seront installés comme suit : 2 au 50m et 2 au 100 m. Ces équipements sont, en partie, financés par des subventions municipales et départementales.

Les journées de travail nécessaire à la mise en place des nouveaux équipements sont : les samedis 9 et 16 avril 2011, ainsi que le jeudi 5 mai et le mercredi 11 mai 2011. Ces dates seront affichées sur le site internet ainsi que sur le panneau d'affichage du club.

Mode d'élection du Comité : le Président propose que le comité soit renouvelé par tiers sortant tous les ans, ceci à partir de l'année prochaine. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par la présente assemblée. Les dates des prochaines réunions du comité sont les suivantes :

- dimanche 22 mai 2011 au club house, avant le concours mixte d'ouverture
- samedi 3 septembre 2011 au Rouge d'Ottrott
- samedi 26 novembre 2011 au club house

Ces dates seront rappelées en temps utile par mail aux intéressés.

Assemblées Générales 2010 : lecture étant faite, les comptes rendus des assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 30 janvier 2010 sont approuvés à l'unanimité des membres présents, moins une abstention.

Bilan financier : les résultats économiques de l'activité de l'année 2010 sont présentés par le Trésorier Monsieur Arnaud BENTZ. Les différents postes de charges et de produits sont commentés et il ressort de cette analyse que la trésorerie du Pas de Tir de Boersch a baissé de 2 489,16 euros alors que l'année passée connaissait un accroissement de 3 305,55 euros. Cette situation s'explique par l'importance des investissements financés en 2010, les équipements récupérateurs de plomb représentant à eux seuls 5 824,46 euros. Par ailleurs, les frais fixes de l'association restent à un niveau stable d'environ 2 200 euros que les cotisations de membres couvrent sans problème. La trésorerie de fin d'année est de 2 838,25 euros.

L'engagement, sous forme de subventions, de la Mairie de Boersch et du Conseil Général pour nous aider à installer au plus vite les pièges à balles est souligné.

Monsieur Arnaud BENTZ, notre Trésorier, remercie Monsieur Marcel KEHRES pour la bonne tenue des fiches de caisse sous sa responsabilité.



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal 67530 BOERSCH



Président : Mittelheisser René 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel : 03.88.95.84.40
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 45, route du Rhin 67100 Strasbourg tel : 06.08.98.92.25
Trésorier : Bentz Arnaud 39 boulevard d'Europe 67210 Obernai tel : 06.74.38.19.88
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

La parole est ensuite donnée aux réviseurs aux comptes. Monsieur Philippe GADOULEAU s'exprimant en son nom et en celui de Mme TROST Michèle, absente excusée. Monsieur Philippe GADOULEAU résume les contrôles et vérifications effectués par les réviseurs aux comptes et conclu à une bonne tenue de la comptabilité.

Quitus est alors donné au Trésorier pour les comptes de l'exercice 2010 à l'unanimité des membres présents, moins une abstention.

Divers autres points : concernant les licences FFT, un nouveau système internet a été mis en place par la ligue (système ITAC). Jusqu'à présent, le Président envoyait les licences par la poste, aux frais du club. Devant un certain nombre de problèmes (licences non reçues à plusieurs reprise), il a été décidé que les licences seront, dans l'ordre, payées, puis retirées en main propre auprès du Président, après émargement pour preuve de bonne réception, ou envoyées avec accusé de réception aux frais du licencié.

Divers échanges ont encore lieu et tous les thèmes à l'ordre du jour ayant été débattu, L'assemblée Générale ordinaire est close vers 16 heures par le Président, avant d'offrir le verre de l'amitié aux membres présents.